



VAL DE LOIRE
PATRIMOINE MONDIAL

n° 106 - Février 2020

Le POSSON

www.la-possonniere.fr

édito

Madame, Monsieur

Le 15 mars prochain, vous serez appelé à élire un nouveau conseil municipal.

Je voudrais souligner le remarquable état d'esprit et la qualité d'écoute et de dialogue qui ont animé ces 6 années. Je suis fier d'avoir été le capitaine de cette belle équipe.

A ma 1^{ère} adjointe, à mes adjoints, à mes conseillers délégués et municipaux, au personnel communal et intercommunal, aux membres du CCAS, aux bénévoles de la médiathèque, je salue et remercie votre engagement, sans aucune faille, au service de tous. Soyez assurés de la reconnaissance de tous nos concitoyens. Dans quelques jours une nouvelle équipe pilotera notre commune.

S'il revient à ces nouveaux conseillers municipaux de définir leur projet, ils ne pourront ignorer les engagements, obligations et les enjeux auxquels notre commune devra faire face.

Pour l'intercommunalité, ils devront dans les prochains mois se prononcer ou non sur l'élaboration d'un PLUI, poursuivre la mise en place du service commun, mettre en œuvre le plan énergie climat, élaborer le schéma de cohérence territoriale, d'assainissement, des mobilités, renouveler la convention territoriale globale pour ne citer que les actions essentielles.

Au niveau communal, le projet cœur de village doit être, de notre point de vue, le projet phare de ce prochain mandat. Tous les signaux sont au vert !

En décembre dernier le conseil municipal a inscrit une ligne budgétaire pour lancer une étude Voirie, Réseaux Divers, répondre à la problématique d'accueil d'une nouvelle médecin généraliste et faire face à des opportunités d'achats de biens.

Le conseil municipal a également validé la construction d'une salle aplat adossée au gymnase qui permettra d'accueillir le judo, le taïso, le yoga, et autres activités.

Le chantier des logements sociaux route de la levée se poursuivra et la sécurisation électrique du théâtre sera réalisée.

Vous avez été nombreux à m'encourager pour continuer d'être votre maire et je vous en remercie.

Je voudrais rappeler que vous pouvez tous contribuer et aider vos élus en les dispensant de certaines charges ou interventions ou en modifiant simplement certains de vos comportements.

Ma lettre au maire Noël dans le dernier Posson - appréciée semble-t-il - va dans ce sens.

Le 15 mars prochain je vous invite tous à voter.

Votez pour qui vous voulez, mais votez !

Jacques GENEVOIS
Maire de La Possonnière

actualités

Une journée municipale chargée... en émotion

Samedi 18 Janvier 2020, les derniers vœux de l'actuelle équipe municipale ont été le point d'orgue de trois temps forts successifs : l'inauguration officielle du restaurant scolaire le matin (cf. article ci-dessous), l'après-midi portes ouvertes de cette nouvelle installation et la visite commentée en bus de la commune pour les nouveaux habitants venus s'installer en 2019.



A 18h, les habitants de La Possonnière, les bénévoles des associations et artisans étaient invités aux vœux de Jacques Genevois, entouré de ses collègues élus depuis six ans. Au cours de cette cérémonie chargée en émotion, le premier édile a officiellement confirmé qu'il brigait un nouveau mandat, contrairement à ce qu'il avait laissé entendre un an plus tôt. Avant de souhaiter une bonne année 2020 à tous les habitants, présents ou non, le maire a remercié son équipe municipale.

Les nouveaux habitants se sont vus remettre le livre (fraîchement imprimé) sur l'histoire de la commune et

les nouveau-nés de l'année 2019, le traditionnel tee-shirt tant convoité, « bébé de l'année ».



La douzaine de bénévoles activement impliquée dans le projet Histoire a été remercié par la commission SPECC et a reçu également le livre dédié. Les deux rédactrices "finales" du livre, Isabelle Gaubert et Monique Clavreul, ont reçu par le maire la médaille de la commune.



Inauguration du restaurant scolaire

En 2000, le restaurant scolaire avait été conçu pour accueillir une centaine d'enfants. Très rapidement, il a fallu faire face au développement de ce service et chaque année le nombre d'écoliers accueillis n'a cessé d'augmenter pour atteindre en 2016 plus de 200 bénéficiaires. Pour répondre à cette évolution, un second service a été instauré, des tables ont été rajoutées et les cloisons, installées pour améliorer l'acoustique, ont été supprimées pour permettre un gain de place. Mais malgré ces aménagements, il devenait de plus en plus difficile de se restaurer et de travailler dans de bonnes conditions.

En 2016, les commissions municipales Cadre de vie, Développement, Urbanisme, pilotée par Alain FAGAT et Jean Charles BREVET et Service A la Personne pilotée par Bénédicte Gaudin et Cédric VARY, ont étudié les problématiques de ce service et proposé l'extension du bâtiment. Une fois le lieu déterminé, la réalisation de ce projet a été confiée au cabinet d'architecte CUB/Marchand, de Sèvremoine et plus particulièrement à Eric HERVE, architecte, et Clément MARCHAND, conducteur de travaux. Les services municipaux et intercommunaux et les utilisateurs ont bien entendu, été associés à cette réflexion. Les travaux ont commencé en mai 2018 et se sont achevés en août 2019.

Cette réalisation peut évoluer en version self dans les prochaines années si le besoin s'en fait sentir.

La région des Pays de la Loire par le pacte de solidarité a contribué à hauteur de 57 700€ et la communauté de communes Loire Layon Aubance par l'attribution d'un

fond de concours pour un montant de 100 000 €, la part communale s'élève donc à 530 268 €.

Aujourd'hui, dans des conditions bien meilleures permettant désormais à tous de faire de la pause déjeuner un véritable moment de convivialité, c'est Patricia MAINGOT qui occupe le poste de responsable de la restauration scolaire. Avec 6 agents de restauration, elle assure 200 repas par jour, 4 fois par semaine en liaison froide avec la société OCEANE DE RESTAURATION, et déjà les projets foisonnent.

Une réflexion est engagée avec les parents dans le cadre de la loi EGALIM.

Les enfants du Conseil municipal d'enfants ont installé un poulailler à côté de la cantine pour absorber les déchets alimentaires. Une démarche qui s'inscrit plus généralement dans les actions préconisées par le label E3D de l'école élémentaire des Goganes.



Inauguration en présence du Conseiller Régional, André MARTIN



état civil

Naissances

Elie MONTJARRET	12/11/2019
Nina RIVET	13/11/2019
Jules ROULIER	26/12/2019
Cassandra LACAMOIRE	7/1/2020

Décès

Gilles CHAUSSON	4/12/2019
Eugène DELAUNAY	20/12/2019
Ginette GARAUD	2/1/2020
Roland NAY	9/1/2020
Solange LEMARCHAND	10/1/2020
Emile GALLARD	18/01/2020

Elections municipales 15 et 22 mars 2020



Depuis 2014 le scrutin de liste s'applique, avec obligation de parité, pour les élections municipales de 2020. Il n'est plus possible de rayer, ajouter, modifier le bulletin, celui-ci serait alors comptabilisé comme nul.

Fléchage des conseillers communautaires. En 2020, la loi instaure l'élection directe, par fléchage, des conseillers communautaires dans le cadre des élections municipales. Ils sont élus en même temps que les conseillers municipaux et figurent sur la liste des candidats au conseil municipal.

Un bulletin avec une liste municipale et une liste communautaire

La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figurera de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue. Elle comportera 2 candidats, augmentée d'un candidat supplémentaire. Les candidats aux sièges de conseiller communautaire figureront dans l'ordre de présentation dans lequel ils apparaissent sur la liste des candidats au conseil municipal. La liste de ces candidats sera composée alternativement de personnes de chaque sexe.

Succès pour le livre sur l'histoire de la commune : une nouvelle commande



Le 14 décembre est paru le livre tant attendu sur l'histoire de la commune. Ce projet communal avait débuté en 2015. Une douzaine d'habitants bénévoles s'est associée au projet et ont collecté pendant de nombreux mois.

Une exposition a présenté les premières infos à l'automne 2017 et le livre qui était l'objectif final du projet a été édité à la mi-décembre 2019 juste avant les fêtes. Victime de son succès, tous les stocks d'HCLM et des commerçants ont été vendus à l'occasion du marché de Noël.

Aussi, pour permettre à ceux qui n'ont pas encore pu se le procurer, une nouvelle réimpression va être engagée à la fin février. Par conséquent, si vous souhaitez en réserver un, merci de laisser vos coordonnées à l'accueil de la mairie ou d'envoyer un mail à mairie@la-possosniere.fr avant le 28 février.

Budget de fonctionnement 2020

Un budget prévisionnel 2020 équilibré à 1 792 500 € marqué par divers éléments.

Au niveau des recettes, les prévisions budgétaires sont marquées par la prudence compte tenu des incertitudes sur l'évolution des dotations, notamment la perte de la Dotation de Solidarité Rurale cible qui représente pour la commune environ 60 000 €.

Le fait marquant concernant les recettes reste la suppression de la taxe d'habitation (TH). En 2020, les bases et le taux de la Taxe d'Habitation seront gelés. A partir de 2021, la commune ne percevra plus de taxe d'habitation sur les résidences principales mais seulement sur les résidences secondaires. En compensation, la commune bénéficiera du produit de la taxe foncière bâtie auparavant attribuée au Département, produit auquel sera appliqué un coefficient correcteur pour assurer une compensation financièrement équivalente.

Au niveau des dépenses, les charges de personnel sont stables. La commune n'aura plus en 2020 à rembourser de charges de personnel à la Communauté de communes, en effet les dépenses correspondantes font désormais partie intégrante de l'attribution de compensation.

La collectivité poursuit son effort de maîtrise des charges à caractère général et certains postes de dépenses baissent déjà en raison des transferts de compétences et services, toutefois ces baisses restent difficiles à quantifier.

Depuis 2019, l'attribution de compensation que la commune reverse à la CCLLA au titre des transferts de compétences représente un poste de dépenses conséquent. Selon les dernières estimations, l'attribution de compensation au titre de l'année 2020 représenterait pour la commune une dépense d'environ 205 000 € en section de fonctionnement. Elle inclut le service technique commun.

En investissement, le budget 2020 reste assez important en cette fin de mandat avec un montant de 1 167 212 € et se répartit comme suit (en dehors de 433 512€ d'opérations d'ordres et financières) :

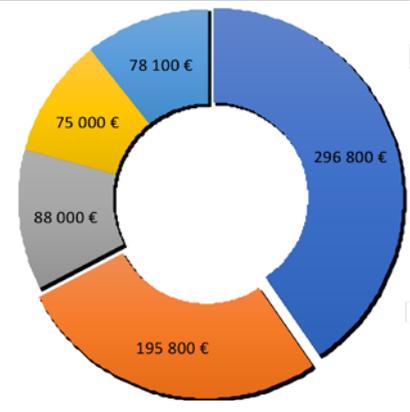
- 35 000 € d'investissements : achats de matériels et mobiliers, travaux dans les bâtiments, ...
- 43 000 € pour la rénovation électrique du théâtre ;
- Une enveloppe de 75 000 € est inscrite en section d'investissement au titre de l'attribution de compensation à la CCLLA, afin de financer notamment le renouvellement du matériel des services techniques, la construction d'un nouveau centre technique à St Georges sur Loire et de futurs travaux de création de voirie ;
- Le projet de viabilisation de terrains en vue de la construction de 5 logements sociaux route de la Levée est inscrit pour un montant de 90 000 € ;
- La réalisation d'une salle à plat est prévue au budget pour un montant estimé à 150 000 € ;
- L'aménagement du pôle éducatif et sportif est réinscrit à hauteur de 46 000 € (achèvement des travaux de réhabilitation du restaurant scolaire) ;
- Le projet Cœur de village fait l'objet d'une étude Voirie et Réseaux estimée à 30 000 € et d'une provision de 250 000 € dans le cas où se présenterait une opportunité d'acquisition foncière.

En recettes d'investissement, des aides vont être perçues pour subventionner les projets en cours et certains projets achevés (restaurant scolaire).

Le recours à l'emprunt sera nécessaire afin de financer le projet cœur de village.

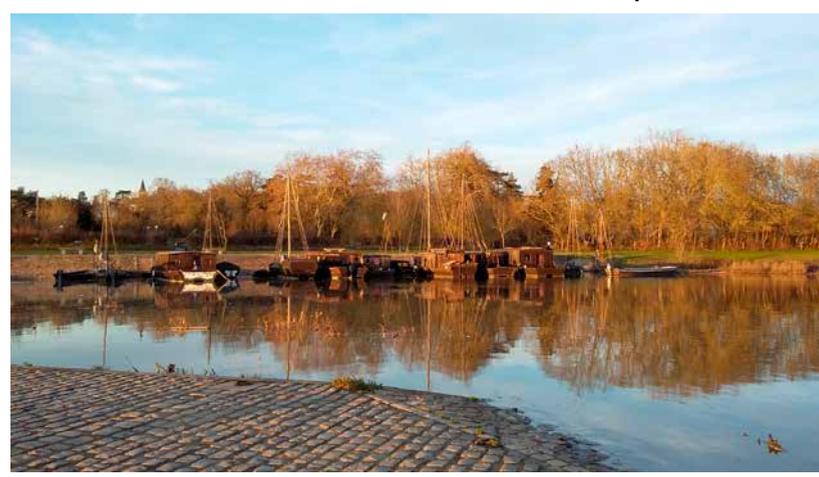
Cependant les ratios au titre de l'encours de la dette sont plutôt rassurants puisque l'encours de la dette par habitant est de 585 € contre 701 € en moyenne pour les communes de notre strate.

733 700 € d'investissement



- Projet cœur de Village et acquisitions foncières
- Pôle scolaire et sportif
- Réseaux construction logements sociaux
- Voie et matériel CCLLA
- Investissements divers

Bilan de la saison touristique 2019



La saison a été marquée par une faible fréquentation des touristes au mois de mai (qui a été très pluvieux), alors que les autres mois sont conformes aux années précédentes. Le camping municipal géré par la SARL Les Tourbillons a connu une légère baisse de fréquentation (2 263 nuitées contre 2400 en 2017) dont 430 nuitées dans le cadre de la Loire à Vélo ; à noter l'augmentation de la fréquentation des camping-cars évaluée à 576 nuitées. La gestion du camping a été informatisée cette année entraînant un investissement (3012€) qui n'a pas permis l'équilibre des comptes.

Pour La Guinguette, la saison a été correcte. Terre et Loire avec ses balades en bateaux au départ du port de La Possonnière a vu sa fréquentation progresser avec près de 1600 passagers. L'Arche avec son « mini-golf géant », a connu une fréquentation de 3500 visiteurs et le Jardin des kangourous, malgré la canicule, a réalisé une bonne saison avec plus de 30 000 entrées.

Le cumul des visiteurs chez tous ces prestataires s'élève à 47 000 visiteurs sur la commune de La Possonnière ce qui est loin d'être négligeable. L'activité tourisme génère 10 emplois, auxquels il faut rajouter l'activité des nombreux gîtes et chambres d'hôtes ainsi que l'impact sur les fournisseurs locaux.





Portes ouvertes Les Petites Goganes le 7 mars

Le samedi 7 mars 2020 auront lieu les « portes ouvertes » de l'école maternelle publique de La Possonnière, récemment dénommée "Les Petites Goganes"

A 9h l'Accueil des familles des nouveaux élèves de PS : visite des locaux, utilisation libre de jeux dans la salle de motricité, formalités administratives pour les inscriptions, accueil dans la classe avec Françoise Daniel. Rencontre possible avec l'APE, l'ALAE et les représentants des parents du Conseil d'école

Et à 10h30 Accueil pour toutes les familles de maternelle : Possibilité de rencontrer les enseignants et de découvrir quelques productions plastiques.

Le Science Tour à La Possonnière

L'école publique élémentaire Les Goganes accueille le mardi 15 mai 2020, le Science Tour sur le site du Port de La Possonnière. Il s'agit d'un dispositif national itinérant d'éducation aux sciences, tels Fred et Jamy de « C'est pas sorcier ». De 14h à 16h30 il s'agira d'un temps dédié aux scolaires, puis à partir de 16h30 il sera possible de venir s'immerger dans le monde scientifique. Chacun devient acteur de ses propres découvertes.

Belle année à tous à l'école Saint René

En ce début de nouvelle année, l'école Saint René a accueilli les TPS. Les enfants de l'école ont ensuite fêté cette nouvelle année, en réalisant des ateliers d'arts visuels (réalisation de couronnes des rois et des reines) et cuisine (préparation de galettes). Ils ont invité les plus grands (GS/CP) à déguster les galettes et découvrir les rois et les reines, tout le monde s'est retrouvé dans la classe des TPS/PS/MS, pour partager ce moment.

Pour en savoir plus sur l'école, les portes ouvertes se dérouleront le samedi 7 mars 2020 de 9h30 à 12h.



28 arbres plantés au Parc de l'Europe grâce au CME

Le samedi 30 novembre, les enfants du CME (Conseil Municipal des Enfants), accompagnés par Antoine l'animateur de la FOL qui les a suivis tout au long de leur mandat, ont réalisé la plantation de deux arbres sur le parc de l'Europe.

Deux arbres pour la symbolique de leur action « une naissance, un arbre ». Pour cette manifestation, ils avaient invité les familles des nouveaux-nés de l'année 2018, ainsi que les élus adultes.

Ils ont assisté à cette plantation qui ne fut pas à la hauteur de Nicolas le Jardinier notamment sur la droiture des arbres.

Heureusement, nos services techniques sont intervenus dans la semaine pour les mettre d'aplomb et également planter l'ensemble des 28 arbres en lien avec le nombre de naissances de 2018. Une belle manifestation pour terminer le mandat de deux ans de nos jeunes élus.



Sainte-Barbe : un effectif constant et qui se féminise

Le nouveau chef de caserne Denis Rabineau a commencé la cérémonie de la Sainte-Barbe en félicitant les jeunes promus et nouveaux décorés. L'effectif du centre se maintient et est à ce jour de 22 sapeurs-pompiers, avec le recrutement cette année de Noémie et de Sylver. En 2020 Eloïse viendra à son tour renforcer l'équipe qui atteint 30% de femmes, ce qui est plus que la moyenne départementale.

La Sainte-Barbe, c'est aussi l'occasion de faire un bilan opérationnel sur l'année écoulée. Le centre de secours de La Possonnière a effectué à ce jour 122 interventions dont 32 sur la commune de Savennières : 9 accidents de circulation, 13 feux de broussailles et feux urbains, 12 interventions diverses et 88 secours à personnes. En 2020, la création de nouveaux vestiaires apportera une touche de confort supplémentaire au centre, en plus de la dotation d'une ambulance.



Rénovation de l'habitat



Un nouveau dispositif pour faciliter la transition énergétique sur le territoire et soutenir la rénovation des logements.

Depuis janvier 2020, la Communauté de Communes Loire Layon Aubance (CCLLA) met en place un nouveau dispositif pour faciliter la transition énergétique sur le territoire et soutenir la rénovation des logements. Des permanences seront déployées sur le territoire. Vous pourrez y trouver des conseils techniques et financiers sur la rénovation énergétique de votre logement, des simulations de travaux personnalisés.

Ces permanences gratuites sont assurées par des professionnels sur rendez-vous à St Georges sur Loire : 1^{er} mercredi du mois de 9h à 13h - MSAP

- Antenne du CSI L'atelier - 5 rue de Savennières

La Communauté de Communes a mis en place une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2020-2022.

• **Pour les ménages les plus modestes :** Ce dispositif va permettre notamment d'aider financièrement dans l'amélioration énergétique de leur logement et les personnes âgées dans l'adaptation de leur logement. Permanences d'informations avec ou sans rendez-vous à Chalonnes sur Loire : le 4^e mardi du mois de 9h00 à 11h30 - MSAP, 4 rue des Poilus (derrière la mairie) - Pour plus de renseignements - Soliha : 02 41 88 87 03 - Mail : opah.la@solihha.fr

• **Pour les ménages aux revenus intermédiaires :**

Des aides financières sont aussi possibles pour les ménages aux revenus intermédiaires (exemple : Revenu Fiscal de Référence -sur feuille d'impôts- inférieur à 44124 € en 2019 pour 2 personnes) : En effet pour les habitants souhaitant réaliser des travaux de rénovations énergétiques, des aides du territoire seront également mobilisables pour des travaux permettant un gain énergétique de 25% et pour des travaux permettant un gain énergétique de 40%.

Espace Conseil F.A.I.R.E. :
02 41 18 01 08
Site Internet CCLLA :
www.loire-layon-aubance.fr

Un nouveau site pour le CLIC

Le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination, est un service de la communauté de communes Loire Layon Aubance qui permet de trouver des réponses pour bien vivre chez soi quand on a 60 ans et plus.

L'équipe du CLIC informe, conseille, peut réaliser une évaluation personnalisée des besoins : soutien à domicile (aides à domicile, portages de repas, télé-assistance, aménagements du logement, services de soins...), soutien aux aidants, accueil de jour, résidence autonomie, hébergement temporaire, droits et aides... Les coordinatrices peuvent également soutenir les personnes âgées, leurs proches, les familles, dans les démarches et accompagner dans la mise en place des aides.

Afin de faciliter l'accès à l'information, le CLIC vient de mettre en ligne son nouveau site internet. Vous

et trouverez différentes rubriques présentant les services pouvant soutenir le maintien à domicile ainsi que les structures d'accueil en établissements ; une page dédiée aux aidants familiaux, ainsi qu'une page présentant les actualités du CLIC et de ses partenaires. La rubrique informations pratiques permettra de trouver tous les contacts utiles en fonction de sa commune.

Venez découvrir le site sur :
www.clic-loire-layon-aubance.fr
Pour contacter le CLIC : 02.41.80.68.13
ou clic@loirelayonaubance.fr

Alain Rouxeau vous reçoit au téléphone du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Les 2 coordinatrices Isabelle Rochard et Elise Ouvrard vous reçoivent sur RDV ou peuvent se déplacer à votre domicile.

CLIC Loire Layon Aubance
02 41 80 68 13

ouvert du lundi au vendredi

Accueil téléphonique de 9h30 à 18h30 et de 14h à 17h

Accueil physique sur RDV uniquement

Les rencontres entre aidants

Actualité des partenaires



social et éducatif

Le COURTIL : un nouveau Lieu de Vie et d'Accueil pour les enfants



Jonathan et Marie, vous venez de vous installer depuis un an à La Possonnière au lieu-dit La Brésillaie. Pouvez-vous nous présenter votre métier ?



Nous sommes tous les deux éducateurs spécialisés. Lassés des fonctionnements institutionnels, nous avons envie d'offrir aux enfants placés un cadre de vie convivial au sein d'un environnement naturel. En créant le Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) « LE COURTIL » avec l'association Possonnéenne « ACCUEILLIR AUTREMENT », nous avons trouvé la formule qui nous correspond : plus de vivre ensemble et davantage d'authenticité dans les relations.



Pouvez-vous nous expliquer l'activité que vous voulez mettre en place ?

Les LVA sont des structures atypiques situées entre la famille d'accueil et les foyers. Beaucoup d'enfants sont actuellement sans solution d'accueil et notre projet a retenu l'attention du département. En effet il existe seulement 4 structures de ce type sur le 49 et aucune ouverture n'avait eu lieu depuis 14 ans... L'habilitation du « COURTIL » nous permet d'accueillir chez nous, dans un environnement familial, amical et professionnel, 6 jeunes placés au titre de l'Aide Sociale à

l'Enfance. Nous prévoyons l'embauche progressive de 4 collègues. Notre quotidien sera rythmé par les saisons, autour d'activités telles que le soin aux animaux, le jardinage, l'entretien des espaces verts, la miellerie, la boulangerie, le travail du bois, la pêche aux engins en Loire, les activités artistiques et d'expression, etc.

Comment sont orientés les jeunes, combien de temps restent-ils en général ?

Nous sommes sollicités par les départements selon le projet éducatif de l'enfant. Nous tentons de diversifier les accueils pour trouver un équilibre porteur pour chacun. La durée d'accueil est variable selon la situation. Notre agrément de 3 à 21 ans permet à un enfant de grandir au COURTIL.

Pourquoi avoir choisi La Possonnière ? Ligériens de cœur, nous voulions rester dans un village des bords de Loire

à proximité de notre réseau amical. Nous recherchons une maison à la campagne, proche des commodités et des activités profitables aux enfants et à la vie du lieu. Pour son dynamisme associatif et son emplacement géographique adéquat, nous avons choisi La Possonnière.

Quand serez-vous prêts ? De quelle aide avez-vous besoin pour finaliser votre projet ?

Nous sommes en ce moment dans la phase travaux pour pouvoir accueillir les premiers enfants d'ici 5 mois. Nos moyens financiers étant limités, nous faisons beaucoup par nous-mêmes. Nous lançons un appel de solidarité à tous ceux qui ont un peu de temps libre et/ou des compétences à partager par le biais de chantiers participatifs.

Pour les contacter : lvalcourtil@gmail.com ou au 06.80.47.43.94

sortir

Mercredi 12 février 20h30

Café-philos

Le ressenti peut-il tenir lieu de vérité ?
Le Ponton

Jeudi 13 février 20h30

Cinéma - Les misérables - Le Ponton

Vendredi 14 février 20h30

Cinéma - Sol - Le Ponton

Samedi 15 février 11h

Heure du Conte - Médiathèque

Vendredi 21 février 20h30

Musique

Rencontres musicales - Le Ponton

Jeudi 27 février 15h

Ciné-goûter

La bataille des boules de neige géantes 2
Le Ponton

Jeudi 27 février 20h30

Cinéma - Revenir - Le Ponton

Vendredi 28 février 20h30

Cinéma - Les traducteurs - Le Ponton

Samedi 29 février 20h30

Cinéma - Je suis là - Le Ponton

Mercredi 4 mars à 20h

AG de Cinévilages - Le Ponton

Samedi 7 mars 14h30

Tricot-thé - Médiathèque

Samedi 7 mars 20h30

Théâtre

Merci Bernard par la troupe SEPAFO
Le Ponton

Jeudi 12 mars 20h30

Vendredi 13 mars 20h30

Cinéma - Le Ponton

samedi 14 mars 11h

Heure du Conte - Médiathèque

Samedi 14 mars 20h30

Cinéma - Le Ponton

Lundi 16 mars 18h30

Échanges coups de cœur cinéma, lecture,
musique - Médiathèque

Mardi 24 mars 20h30

Cinéma - Festival cinéma européen
Le Ponton

Mercredi 25 mars 20h30

Café-philos - Croire ou savoir ? - Le Ponton

Jeudi 26 mars 20h30

Vendredi 27 mars 20h30

Cinéma - Festival cinéma européen
Le Ponton

Vendredi 27 mars 20h30

Musique - Rencontres musicales
Le Ponton

Samedi 28 mars 20h30

Cinéma - Festival cinéma européen
Le Ponton

Lamedi 4 avril 20h30

Théâtre

Du sang sur ma tartine par Bernard Frotin
Le Ponton

Lundi 6 avril 18h30

Échanges coups de cœur cinéma, lecture,
musique - Médiathèque

Lundi 6 avril 20h

Tricot-thé - Médiathèque

Jeudi 9 avril 20h30

Vendredi 10 avril 20h30

Cinéma - Le Ponton

Vendredi 10 avril à 19h

Concours fléchettes du CASP Basket
Salle des vaureitres

Samedi 11 avril 11h

Heure du Conte spécial Pâques - Médiathèque

Vendredi 17 avril 20h30

Musique

Rencontres musicales - Le Ponton

Jeudi 23 avril 20h30

Vendredi 24 avril 20h30

Cinéma - Le Ponton

Mercredi 29 avril 20h30

Café-philos

le Bouddhisme : philosophie ou religion ?
Le Ponton

lundi 4 mai 20h

Tricot-thé - Médiathèque

Jeudi 7 mai 20h30

Vendredi 8 mai 20h30

Cinéma - Le Ponton

Lundi 11 mai 18h30

Échanges coups de cœur cinéma, lecture,
musique - Médiathèque

Samedi 16 mai 11h

Heure du Conte - Médiathèque

Mercredi 27 mai 20h30

Café-philos

La solitude : opportunité ou fatalité ?
Le Ponton

Plus d'infos sur le site internet de la mairie

www.la-possonniere.fr

et sur la page Facebook

culture, sports, loisirs

Avec les beaux jours reprise pour le Loisir pétanque Posso

Reprise des entrainements vendredi 20 mars 2020 à 18h30 au stade de La Possonnière, les amateurs de pétanque seront les bienvenus pour les rejoindre tous les vendredis soirs.

Dates des challenges et concours en 2020 :

• Samedi 18 avril - 14 h : CHALLENGE INTER-ASSOS.
en doublette ouvert aux associations

• Samedi 4 juillet - 14 h : CONCOURS D'ETE en doublette

• Samedi 19 septembre - 14h : CONCOURS D'AUTOMNE en doublette

Pour tous renseignements : Présidente, Annaig Gandon 06 06 57 84 86

et secrétaire, Régis Motard 06 73 21 46 48

À TOI BELLE INCONNUE,

" Lorsque je regarde tes yeux
Je vois tous ces mots
Qui sortent de ta bouche
De jolis mots d'amour
Comme des rayons de miel
Qui m'offrent le soleil de ton
cœur. "

L. Perrussel

La Médiathèque a besoin de votre avis

La médiathèque réalise une enquête pour mieux connaître vos usages et attentes en matière de lecture publique. L'enquête est disponible en ligne sur le site de la mairie, rubrique médiathèque.

L'association Voir et Entendre recrute

L'association Voir & Entendre recherche des personnes qui ont envie de s'investir dans l'animation culturelle de La Possonnière. Contactez-les, soit sur leur site <https://voir-entendre-posso.fr/>, rubrique "nous contacter" (en bas à gauche) soit au 06 87 01 44 04.

Appel aux bénévoles pour Cinévilages

Cinévilages recherche des volontaires dans différents domaines projection, billetterie et transport. Si vous êtes intéressés, contactez les par mail ou venez les retrouver lors d'une séance. Ils seront enchantés de vous présenter les différents postes à pouvoir et le fonctionnement de l'association. Ils rappellent que l'achat de la carte d'adhésion est votre soutien pour que perdure Ciné-Villages, et elle vous permet d'avoir le programme mensuel par mail.

Les expositions du comité des fêtes

Régulièrement, le comité des fêtes présidé par Pierrick Boissel organise des expositions en partenariat avec la Mairie. Peintures, photos, dessins, œuvres d'artistes possonnéens, Christine Monnier, Daisy Daguene, le Ginko et d'autres, ainsi que des communes alentours. La dernière en date est celle de Jacques Briand, artiste peintre ingrandais, auteur de BD qui pose un regard amusé et lucide mais toujours sympathique sur les travers de ses contemporains. Ses personnages truculents sont irrésistibles. A suivre d'autres artistes de tout genre et toute sensibilité. Exposition visible salle du conseil aux heures d'ouverture de la Mairie.

Pour rappel la Fête du Port aura lieu les 6 et 7 juin 2020.

Revue municipale de LA POSSONNIÈRE

mairie@la-possonniere.fr - Tél. 02 41 72 20 75

Directeur de la publication : J. Genevois - Rédacteurs : J. Genevois, E. Rousseau, J-L Mahé, C. Vary, A. Fagat, H. Delprat, P. Margot, B. Gaudin - Photos : clubs sportifs et culturels, P. Margot, E. Rousseau, C. Vary, Le Courtil, Ecole St-René, Pompiers

Maquette : Créacorb's - Impression ETIG-Abelia Angers